

(Coupon à détacher et à joindre avec votre don)

## JE VERSE MA CONTRIBUTION POUR LA PAROISSE NOTRE DAME D'ESPARRON

Je glisse dans une enveloppe  
un montant de \_\_\_\_\_ €

- À adresser à la maison paroissiale
- À déposer lors de la quête

### Avec reçu fiscal

Règlement par chèque à l'ordre de **ADG CP17**

Vous recevrez en retour un reçu fiscal  
en février à joindre à votre déclaration  
de revenus.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

### Sans reçu fiscal

Règlement par chèque à l'ordre de **PNDE**



### Contactez la paroisse :

159 Grand Rue

38650 MONESTIER DE  
CLERMONT

econome@ndesparron-  
paroisse38.fr

www.diocese-grenoble-  
vienne.fr/ndesparron.html

# CONTRIBUTION PAROISSIALE

*Pour continuer  
sa mission,  
ma paroisse  
compte sur moi...*



## POURQUOI UNE CONTRIBUTION PAROISSIALE ?

Chers frères et sœurs,

Les économes de la paroisse m'ont alerté sur la baisse très forte de vos dons à la contribution paroissiale en 2023. En effet, 70% des donateurs en 2022 n'ont pas renouvelé leur don en 2023 ce qui a eu une incidence sur le montant total de la contribution paroissiale en 2023 qui a été 2,5 fois moins élevée qu'en 2022 !

La paroisse fait face à des frais de fonctionnement en forte augmentation : entre 2022 et 2023, les factures d'électricité ont augmenté de 40% et celles de chauffage de 20%.

Cette année, nous comptons encore plus sur vous pour votre participation à la **Contribution Paroissiale** de la paroisse Notre Dame d'Esparron.

Votre générosité et votre fidélité permettent à la communauté de faire face à ses besoins matériels et de mener à bien ses projets pastoraux, éveil à la foi, catéchèse, aumônerie, pastorale sacramentelle et liturgique.

Merci par avance pour la réponse que vous ferez à cet appel.

**La paroisse a besoin de vous.**

Père Guy Alexandre KOUYA

Prêtre administrateur

## NOS COMPTES DE 2023

### Produits courants :

QUÊTES	27 491
CASUELS	12 908
LOCATIONS	250
CONTRIBUTION PAROISSIALE	6 577
RECETTES DIVERSES	6 203

**TOTAL DES RECETTES : 53 429€**

### Charges courantes :

ACTIVITES PAROISSE	4 202
FRAIS DE LOCAUX	25 141
CULTE (hosties, cierges...)	1 005
ENTRETIENS, MOBILIERS, MATÉRIEL	342
ASSURANCES	554
IMPÔTS ET TAXES	2 931
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 734
CONTRIBUTION DE SOLIDARITÉ	14 767

**TOTAL DES CHARGES : 52 676€**

**Soit un résultat positif de 753€**

**Le versement de l'annuité de 8500€ pour le remboursement du prêt pour les travaux de la maison paroissiale a nécessité de puiser dans les réserves de la paroisse.**

## COMMENT DONNER ?

### **Bénéficiaire d'une réduction fiscale :**

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre contribution paroissiale, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. *Ex : Si vous donnez 100€, votre don ne vous coûtera réellement que 34€. Vous pensez faire un don de 102€, faites un chèque de 300€.*

## 1 – Faire un don en ligne

### **Paiement sécurisé par carte bancaire**

Depuis la page d'accueil du site internet du diocèse sur [www.diocese-grenoble-vienne.fr](http://www.diocese-grenoble-vienne.fr), cliquez sur le bouton « Je soutiens l'Eglise » puis sur « Je donne pour ma paroisse » et « Je souhaite aider au fonctionnement de ma paroisse » et choisissez le nom de la paroisse dans la liste déroulante. Remplissez ensuite le formulaire de paiement.



## 2 – Faire un don par chèque

Remplir le coupon au dos.